



MERCI DE RESPECTER CET ENDROIT

Cet observatoire a été réalisé pour vous. Il vous permettra d'observer dans les meilleures conditions possibles la faune de l'étang et surtout ses oiseaux.

L'accès est possible pour les personnes à mobilité réduite. Attention l'ouverture de la porte reste difficile pour une personne en fauteuil seule.



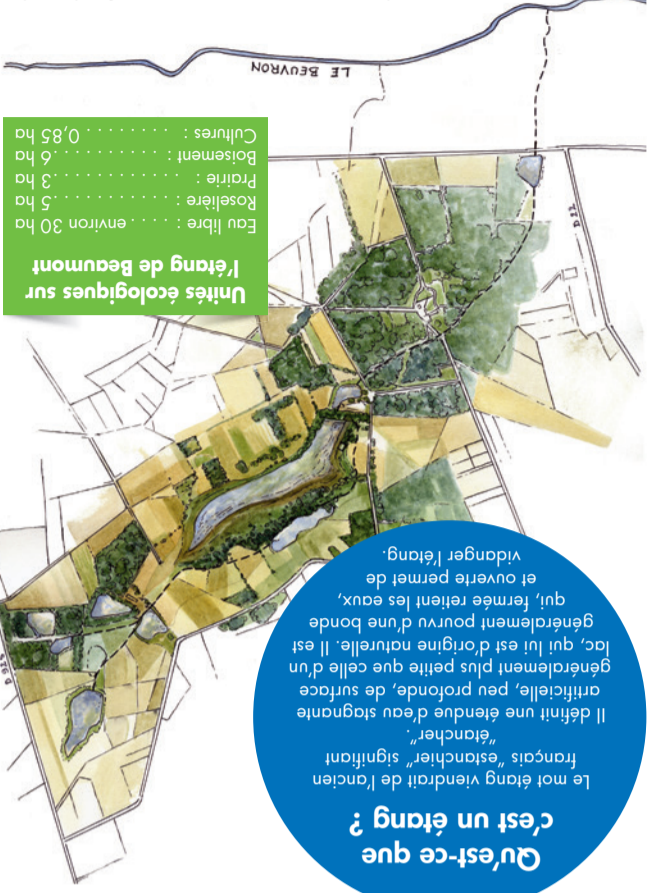
Un observatoire, pour qui ? pour quoi ?

Des animations organisées sur demande. Renseignez-vous auprès du Conservatoire au 02 38 77 02 72



Acquis en 1996 par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, l'Étang de Beaumont se situe dans la partie nord-ouest de la Sologne dite "des étangs". D'une superficie d'une trentaine d'hectares, il compte parmi les plus grands étangs de Sologne. Il forme, par sa configuration incurvée dans la vallée, et par la relative ouverture des milieux qui le bordent, un site harmonieux et de grande qualité paysagère et écologique.

L'étang de Beaumont est un étang à fond argilo-sableux, essentiellement alimenté par les eaux de pluie et de ruissellement provenant de son bassin versant (près de 4 km²). Il est le maillon d'une chaîne de 10 étangs dont 7 se situent à l'amont et 2 à l'aval. Ces étangs sont reliés entre eux par l'intermédiaire de fossés, les eaux de cet ensemble se jettent ensuite dans le Beuvron.



Unités écologiques sur l'étang de Beaumont	
Eau libre :	environ 30 ha
Roselière :	5 ha
Prairie :	3 ha
Boisement :	6 ha
Cultures :	0,85 ha

Le mot "étang" viendrait de l'ancien français "estanchier" signifiant "étancher". Il définit une étendue d'eau stagnante artificielle, peu profonde, de surface généralement plus petite que celle d'un lac, qui lui est d'origine naturelle. Il est généralement pourvu d'une bordure qui, fermée retient les eaux, et ouverte permet de vidanger l'étang.

La Sologne constitue une véritable mosaïque de paysages composée de prairies naturelles, de terres cultivées, d'importantes surfaces en eau (étangs et rivières), de boisements (feuillus et résineux) et de landes. Elle est le résultat de l'ensemble des interventions humaines sur le milieu, conditionnée par la nature du sol et le climat. Elle est largement reconnue comme une des principales zones humides continentales françaises d'importance internationale.

Un étang en Sologne

Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

- Ses axes de travail sont :
- la connaissance des espèces et des milieux ;
 - la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion) ;
 - la gestion (entretien et restauration des milieux) sur le réseau de sites ;
 - l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.

Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté.

Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire.

Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Des animations sont proposées régulièrement : contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher du Conservatoire, pour avoir des informations sur le site, vous procurer la plaquette d'information ou encore le programme des balades nature, au 02 47 27 81 03

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
Conservatoire d'espaces naturels agréé par l'État et la Région
3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72 - Mèl. : siege.orleans@cen-centre.org
www.cen-centre.org

Un document réalisé avec le soutien de :



Conception Cen Centre 2015 - Crédits photos et illustrations : Didier Ducanos, Cyril Girard, David Greyo, Maurice Sempé, Cen Centre/Ophélie Brette, François Hergott, Yvan Sionneau - Réalisation HV Médias



Conservatoire d'espaces naturels Centre

L'Étang de Beaumont Un espace naturel préservé et un observatoire pour découvrir la biodiversité des étangs de Sologne



Meung-sur-Beuvron et Montrieux-en-Sologne
Loir-et-Cher



Les étangs, des constructions humaines !

C'est au défrichement des forêts entrepris par les Moines que la Sologne doit sa concentration en étang. La disparition des arbres, combinée à la nature du sol, a entraîné la formation de marécages. Des étangs ont été creusés dès le XIème siècle afin de canaliser les eaux et d'assainir ces marais, considérés comme des zones insalubres.

- Les eaux souterraines sont représentées notamment par la nappe de Beauce, isolée de la surface par plusieurs couches argileuses, mais aussi par d'autres nappes phréatiques d'importance diverse, dont la profondeur et le volume varient en fonction des saisons et du sol.
- Les eaux de surface correspondent aux 3 principaux cours d'eau qui traversent la Sologne : le Beuvron, le Cosson et la Sauldre.
- Et les étangs...

L'eau omniprésente... à travers :



La queue de l'étang

Découvrez la Sologne aussi avec :

- **Sologne Nature Environnement**
Association de protection de la nature, partenaire du Conservatoire pour la connaissance et la gestion du site, organise des animations sur l'étang mais aussi plus largement en Sologne et dans le Loir-et-Cher.
Tél. : 02 54 76 27 18
- **La Maison des Etangs de Saint-Viâtre**
La maison des étangs vous permettra de découvrir l'univers et le foisonnement de vie de la zone humide internationale qu'est la Sologne...
www.maison-des-etangs.com Tél. : 02 54 88 23 00

"La rotte de l'iau"
Parcourez à l'aide d'un livret le sentier de découverte balisé qui sépare l'Écoparc d'Affaires de Sologne de l'étang de Beaumont.
Documents en téléchargement gratuit sur le site www.sologne-tourisme.fr rubrique "Brochures"

Pour en savoir plus

- **Guide de la nature en Sologne** - Alain Beignet.
En vente chez l'auteur : BP 39 - 41600 Lamotte Beuvron et les libraires en maisons de la presse de la région
- **Sologne sauvage** - Alain Beignet
En vente aux éditions S.E.P.P, novembre 2004
- **Topo-guides - Sentiers nature en Sologne** - 6 guides : Aubigny-sur-Nère, La Ferté-Imbault, Le Ciran, Marcilly-en-Gault, Pierrefitte-sur-Sauldre, Vernou-en-Sologne.
Documents en téléchargement gratuit sur le site internet de Sologne Nature Environnement www.sologne-nature.org

Pour les internautes :

- www.sologne-tourisme.fr
- www.decouvertesologne.fr
- Application mobile "Sologne tour": www.sologne-tourisme.fr/sologne/mobitour

Une flore typique des étangs solognots

Sur et autour de l'étang la végétation aquatique se répartit en fonction de la hauteur et du battement de l'eau. Au centre, on repère les herbiers immergés (myriophylles, élodées...) et surtout flottants (nénuphars, renoncules...).

Parmi les espèces flottantes on cherchera l'Utrriculaire commune, délicate plante carnivore à fleurs jaunes, protégée à l'échelle régionale, et le Flûteau nageant, protégé à l'échelle nationale.

Les rives sont occupées par la roselière, composée quasi-exclusivement du roseau qui répond aussi au nom de Phragmite commun. Puis par la forêt de bois tendre (saules et peupliers), puis par celle de bois dur (chênes).

Les anses où l'eau est peu profonde accueillent les joncs et les phragmites. A la belle saison, les fleurs jaunes de l'Iris faux acore et les hampes pourpres de la Salicaire commune les teintent de leurs belles couleurs vives.



Les zones de battement des eaux, livrent en période d'étiage de petites plages sableuses et/ou argileuses où les botanistes ont pu observer des plantes à forte valeur patrimoniale comme la Pilulaire, la Littorelle, la Potentille couchée ou le Flûteau fausse-renoncule.

Enfin, les prairies pâturées qui bordent la queue de l'étang accueillent l'Epervière petite-laitue et l'Orchis à fleurs lâches, une orchidée protégée.

Au total plus de 250 espèces de plantes ont été recensées sur les milieux naturels de l'Étang de Beaumont !



Orchis à fleurs lâches



Les vaches normandes en queue d'étang, entretiennent les prairies et permettent le maintien d'une végétation riche et originale.



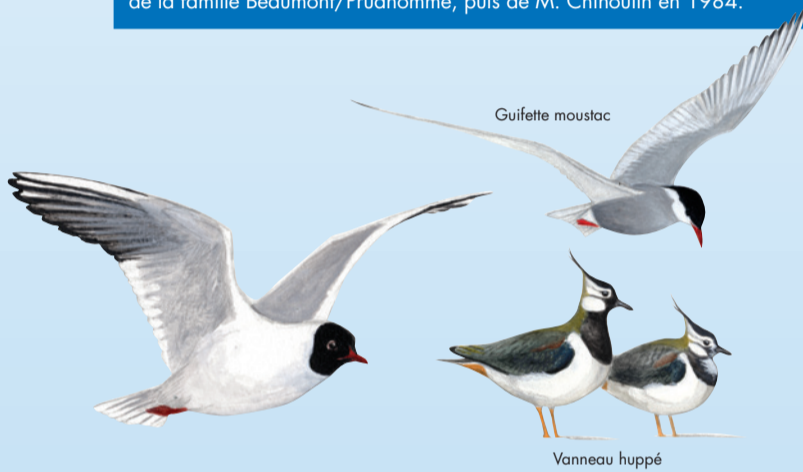
L'histoire de l'étang de Beaumont

Au début du XX^e siècle, l'étang était rattaché à la propriété de Villemorant, laquelle couvrait, sur quatre communes, plus de 200 hectares de bois, d'étangs, de terres agricoles et de bâtiments.

Vers 1950, la propriété est morcelée.

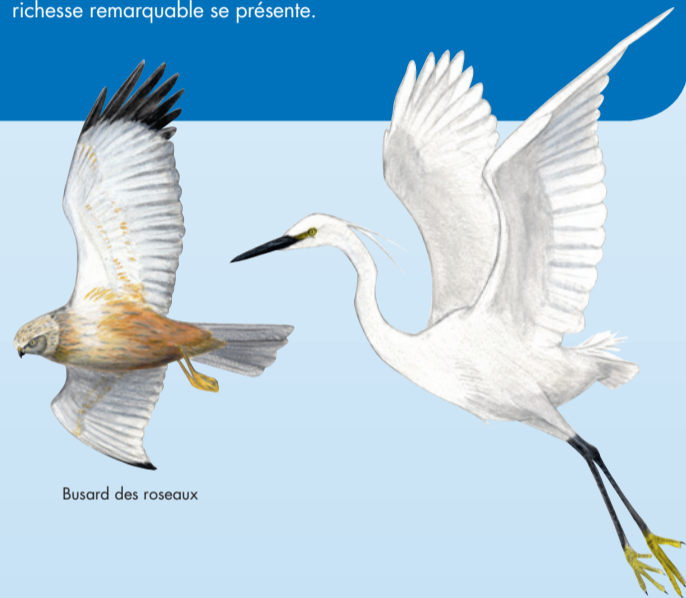
En 1978, l'étang de Beaumont, associé à des bois et à des exploitations agricoles, dont les fermes du Point du jour et du Ragot, devient la propriété de la famille Beaumont/Prudhomme, puis de M. Chinouilh en 1984.

En 1996, grâce à l'intervention de naturalistes de Sologne Nature Environnement et avec le concours de la SAFER, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la région Centre et de souscripteurs, l'opportunité pour le Conservatoire de préserver durablement un étang de Sologne d'une richesse remarquable se présente.



Guifette moustac

Vanneau huppé



Busard des roseaux

Grande aigrette

Une faune remarquable

A la diversité des milieux naturels répond celle des espèces animales. Ce sont d'abord les insectes, parmi lesquels de nombreuses espèces dont les larves sont amphibiens, comme les libellules par exemple. Les prairies accueillent des sauterelles et des criquets, dont certaines espèces remarquables ; également des papillons. Les batraciens (tritons, salamandre, crapauds et grenouilles) sont aussi bien représentés. Le Campagnol amphibie, petit rongeur rare, fréquente également le site.

Toutefois, le site de l'Étang de Beaumont tire son grand intérêt de la présence des oiseaux. On peut ainsi y observer tous les Canards visibles en Sologne : colvert, souchet, chipeau, milouin, morillon, Sarcelle d'hiver et plus rarement la Sarcelle d'été ; et en hiver, les canards siffleur et pilet.

Les grèbes huppé et castagneux toute l'année, le Grèbe à cou noir au printemps offrent de beaux spectacles en particulier lors de leurs parades nuptiales. Le Héron cendré, la Grande aigrette, l'Aigrette garzette, le Bihoreau gris et le Héron pourpré fréquentent parfois les lieux, comme le Busard des roseaux qui niche régulièrement dans la roselière. L'Étang de Beaumont accueille aussi, après les années d'assec, la reproduction de la Guifette moustac, de la Rousserolle effarvatte, du Bruant des roseaux et du Phragmite des joncs...



Fuligule morillon

Grèbe à cou noir

Bécassine des marais

Une biodiversité à préserver !

Autrefois tournée vers la polyculture, l'élevage, la pisciculture et la chasse au petit gibier et aux canards, la Sologne a connu d'importantes mutations de son espace rural depuis la fin de la guerre. Elle a perdu les 3/4 de ses espaces agricoles au profit des friches et d'un reboisement des terres, entraînant une fermeture importante des paysages et une modification significative de la flore et de la faune. Les prairies qui ont également un grand intérêt sont pâturées par les vaches de l'agriculteur riverain. Enfin, l'étang est pêché de manière traditionnelle, à l'automne, tous les deux ans, par un pisciculteur local.

Un étang, ça se gère !

La valeur piscicole et biologique d'un étang est étroitement liée à sa gestion et à celle de son bassin versant. Pour l'Étang de Beaumont, le Conservatoire s'attache notamment à préserver et rajeunir sa vaste roselière et à éviter que les saules ne gagnent trop de terrain. Les prairies qui ont également un grand intérêt sont pâturées par les vaches de l'agriculteur riverain. Enfin, l'étang est pêché de manière traditionnelle, à l'automne, tous les deux ans, par un pisciculteur local.



La pêche d'étang a lieu tous les deux ans, à l'automne